

MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS DU 1er DEGRE PUBLIC

FICHE DE POSTE

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL EDUCATION MUSICALE



LIEU D'EXERCICE	DSDEN des Vosges et couverture du territoire départemental.
ENJEUX ET DESCRIPTIF DU POSTE	 Permettre à tous les élèves de bénéficier de l'enseignement en éducation musicale inscrit dans les programmes et auquel ils ont droit. Impulsion, accompagnement et suivi des actions pédagogiques et éducatives dans le domaine de l'éducation musicale, en lien avec le plan départemental de formation et la politique académique. Conseils, aide et suivi pédagogiques aux enseignants en ce qui concerne la mise en œuvre de l'éducation musicale (répertoire de chants, programmations, progressions, modules d'apprentissage, évaluation des acquis des élèves, etc). Participation active aux travaux du GTD « arts et culture ». Aide à la mise en œuvre et au respect des textes officiels dans le domaine de l'éducation musicale en particulier, et du PEAC en général. Elaboration et encadrement des stages de formation continue en éducation musicale (et d'animations pédagogiques de circonscription). Production, mutualisation de ressources, de pratiques et d'outils pédagogiques, notamment au sein du GTD « arts et culture » et à l'occasion des journées de formation. Suivi et développement de la charte du chant choral. Etablissement et maintien de relations constructives avec les partenaires départementaux et académiques, dans l'action artistique en général et musicale en particulier. Personne-ressource pour les directeurs d'écoles et les enseignants. Représentation de l'IA-DASEN ou de l'IENA dans différentes réunions ou manifestations. Suivi du site informatique éducation musicale de la DSDEN. Accompagnement, renforcement et développement d'actions musicales (e.g. écoles qui chantent). Elaboration, réalisation et suivi des projets musicaux et interdisciplinaires (articulation de l'éducation musicale avec les arts visuels, avec les langues vivantes étrangères et la maîtrise de la langue notamment). Organisation de rencontres musicales en liaison avec les partenaires.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	 Connaître le solfège et disposer d'une solide culture musicale. Pratique musicale requise (instrumentale et/ou chorale). Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils dans le champ musical. Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation. Savoir animer un groupe dans le cadre de la formation des formateurs. Communiquer, négocier, argumenter avec les différents interlocuteurs et partenaires. Connaître les principaux partenaires de l'éducation nationale dans les Vosges et dans l'académie. Rechercher, se former, actualiser ses connaissances. Produire et mettre à disposition des documents pédagogiques et didactiques. Synthétiser différents éléments en vue de communication (enquêtes, notamment). Connaître les textes officiels en vigueur et effectuer une veille régulière. Compétences relationnelles avérées et sens du travail d'équipe. Capacité à mettre en perspective son expertise dans le cadre d'actions interdisciplinaires. Faire preuve d'engagement professionnel, de disponibilité et d'anticipation. Témoigner un esprit d'initiative, se montrer créatif et réactif.
SUJETIONS / CONTRAINTES	CAFIPEMP option Education Musicale Poste incompatible avec un exercice à temps partiel
RENSEIGNEMENTS	IEN adjoint DASEN